



## LE SDEA VOUS INFORME



**OBJET : Votre nouveau partenaire de confiance pour la gestion de votre eau**  
PJ : Formulaire d'autorisation de prélèvement à l'échéance

Madame, Monsieur,

La commune d'Urmatt a choisi d'adhérer au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) pour la gestion de l'ensemble de votre eau potable à partir du 1er janvier 2021.

Cette adhésion conforte le partenariat engagé entre votre commune et le SDEA depuis plus de 20 ans et vous permettra de bénéficier pleinement de l'expertise technique, administrative et financière du SDEA et des avantages d'une mutualisation de moyens spécialisés au niveau régional.

### CE QUI CHANGE POUR VOUS

Votre prochaine facture sera à régler à la **Trésorerie du SDEA située à l'Espace Européen de l'entreprise 1 rue de Rome, SCHILTIGHEIM – CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX.**

Tout paiement par chèque doit lui être adressé. Outre les moyens actuels de paiement dont vous disposez, le règlement par TIP, par prélèvement automatique à l'échéance, par virement ou par CB sur notre site Internet sont possibles.

En raison du changement de Trésorerie, si vous souhaitez **bénéficier du prélèvement automatique à l'échéance** (ou continuer à en bénéficier), il vous suffit de compléter et signer le formulaire ci-joint puis de le retourner au SDEA avec votre RIB avant le **30 novembre 2020**

### Des guichets de PROXIMITE

Le centre SDEA de Molsheim vous accueille pour toutes vos questions et demandes, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

### Un espace en ligne DEDIE

Vous pouvez effectuer l'ensemble de vos démarches en ligne sur notre site Internet, où vous trouverez également des conseils pratiques pour maîtriser votre consommation. Vous êtes désormais soumis aux Règlements de service du SDEA, retrouvez les en ligne sur [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

### CE QUI NE CHANGE PAS

Vos élus au cœur de la DECISION

Les tarifs et les investissements continuent d'être décidés localement par vos élus au sein de la Commission Locale Eau Potable d'Urmatt. Avec l'appui des services du SDEA, ils restent à votre écoute pour répondre au mieux à vos attentes et suggestions.

Le SDEA se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous remercie pour la confiance que vous lui accordez.

## VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

- SUR LA GESTION DE VOTRE ABONNEMENT  
contactez le SDEA du Lundi au Vendredi de 7h30 à 17h30  
03 88 19 29 99  
accueil.clients@sdea.fr
- SUR LE PAIEMENT DE VOTRE FACTURE  
Les coordonnées de votre Trésorerie de référence figurent sur votre facture

## VOUS SOUHAITEZ SIGNALER UNE URGENCE ?

Fuite d'eau sur le réseau, inondation, qualité de l'eau...  
—03-88-19-97-09

## VOTRE ANTENNE SDEA

Route Écospace  
67120 MOLLSHEIM

## CRÉEZ VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.SDEA.FR



SIMPLE, PRATIQUE ET SÉCURISÉ !  
Effectuez vos démarches en ligne, accédez à vos informations personnelles et échangez en direct avec le SDEA.

## RÉSEAUX SOCIAUX



SDEA ALSACE-MOSELLE  
 @SDEAAlsaceMose  
 sdeaalsacemoselle

Monsieur Alain GRISE  
Maire d'URMATT

